RCS : GRENOBLE
Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1996 B 01106
Numéro SIREN : 353 946 924
Nom ou dénomination : DIANEIGE

Ce dépôt a été enregistré le 14/10/2021 sous le numéro de dépôt B2021/017527

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

① BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2021

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Désignation de l'entreprise : **SA DIANEIGE**

Adresse de l'entreprise : 16 i Chemin de Malacher 38240 MEYLAN

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Durée de l'exercice précédent * 12

Numéro SIRET * 3 5 3 9 4 6 9 2 4 0 0 0 5 0 — Néant ☐ *

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N, clos le, 31032021 Net 3	N-1 31032020 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement*	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	37 921	AG 37 921		
	Fonds commercial (1)	AH	17 450	AI	17 450	17 450
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	36 140	AS 36 140		
	Autres immobilisations corporelles	AT	133 554	AU 120 513	13 041	14 830
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	101 636	CV 42 986	58 650	58 650
	Créances rattachées à des participations	BB	5 141	BC	5 141	5 141
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	11 500	BI	11 500	11 500
	TOTAL (II)	BJ	**343 342**	BK **237 560**	**105 782**	**107 571**
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP	54 433	BQ	54 433	68 631
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	613 008	BY 47 333	565 675	643 936
	Autres créances (3)	BZ	53 197	CA	53 197	52 056
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	443 908	CG	443 908	235 649
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	14 103	CI	14 103	34 327
	TOTAL (III)	CJ	**1 178 648**	CK **47 333**	**1 131 315**	**1 034 600**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN				
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	**1 521 990**	1A **284 893**	**1 237 097**	**1 142 171**

Renvois : (1) Dont droit au bail: | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 16 641 | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété: * Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2021

Désignation de l'entreprise **SA DIANEIGE** — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 100 000)	DA	100 000	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	10 000	10 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	62 398	62 398
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	449 239	449 239
	Report à nouveau	DH	3 718	(910)
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	**14 051**	**4 628**
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	**639 406**	**625 355**
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	24 000	24 000
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	**24 000**	**24 000**
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	177 204	15 865
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	26	1 047
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		45 019
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	140 425	202 706
	Dettes fiscales et sociales	DY	236 072	217 390
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	15 527	525
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	4 437	10 263
	TOTAL (IV)	EC	**573 691**	**492 817**
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	**1 237 097**	**1 142 171**

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	402 365	439 824
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	230	225

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

③ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2021

Désignation de l'entreprise : **SA DIANEIGE** — Néant ☐ *

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		1 110
	Production vendue services *	FG	497 693	FH	87 562	FI	585 254	922 545
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	**497 693**	FK	**87 562**	FL	**585 254**	**923 655**
	Production stockée *					FM	(14 198)	(32 884)
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	96 647	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	22 261	8 558
	Autres produits (1) (11)					FQ	3	8
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	**689 967**	**899 338**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	257 985	400 247
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	11 525	9 889
	Salaires et traitements *					FY	274 461	365 161
	Charges sociales (10)					FZ	78 832	112 169
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements *					GA	4 812	5 061
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	23 667	(1)
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	25 128	2 996
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	**676 410**	**895 522**
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	**13 557**	**3 816**
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	709	779
	Différences négatives de change					GS	48	57
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	**757**	**837**
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	**(757)**	**(837)**
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	**12 801**	**2 979**

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

④ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053 2021

Désignation de l'entreprise **SA DIANEIGE** — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	1 822	1 699
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	**1 822**	**1 699**
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	572	50
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	**572**	**50**
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	**1 251**	**1 649**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ		
Impôts sur les bénéfices * **(X)**		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	**691 789**	**901 037**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	**677 738**	**896 409**
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	**14 051**	**4 628**

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2)	Dont produits de locations immobilières	HY		
	Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3)	Dont - Crédit-bail mobilier *	HP		
	Dont - Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	1 311	8 558
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	4 163	2 991
(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 ; obligatoires A9 ; dont cotisations facultatives Madelin A7 ; dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs
Subvention antérieure exercice N-2		1 822
Régularisations fiscales	552	
Régularisations sociales	20	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire
(article 53 A du Code général des impôts)

⑤ IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 2021

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise **SA DIANEIGE** — Néant ☐*

CADRE A — IMMOBILISATIONS

		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice (1)	Augmentations : Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence (2)	Augmentations : Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste (3)
INCORP.	Frais d'établissement et de développement **TOTAL I**	CZ	D8	D9
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles **TOTAL II**	KD **55 371**	KE	KF
CORPORELLES	Terrains	KG	KH	KI
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre [Dont Composants L9]	KJ	KK	KL
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui [Dont Composants M1]	KM	KN	KO
CORPORELLES	Installations générales, agencements * et aménagements des constructions [Dont Composants M2]	KP	KQ	KR
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Composants M3]	KS 36 140	KT	KU
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *	KV 14 154	KW	KX
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *	KY	KZ	LA
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique	LB 116 376	LC	LD 3 023
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *	LE	LF	LG
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours	LH	LI	LJ
CORPORELLES	Avances et acomptes	LK	LL	LM
CORPORELLES	**TOTAL III**	LN **166 671**	LO	LP **3 023**
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G	8M	8T
FINANCIERES	Autres participations	8U 106 777	8V	8W
FINANCIERES	Autres titres immobilisés	1P	1R	1S
FINANCIERES	Prêts et autres immobilisations financières	1T 11 500	1U	1V
FINANCIERES	**TOTAL IV**	LQ **118 277**	LR	LS
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	ØG **340 319**	ØH	ØJ **3 023**

CADRE B — IMMOBILISATIONS

		Diminutions : par virement de poste à poste (1)	Diminutions : par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence (2)	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice (3)	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice (4)
INCORP.	Frais d'établissement et de développement **TOTAL I**	IN	CØ	DØ	D7
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles **TOTAL II**	IO	LV	LW **55 371**	1X
CORPORELLES	Terrains	IP	LX	LY	LZ
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre	IQ	MA	MB	MC
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui	IR	MD	ME	MF
CORPORELLES	Constructions — Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS	MG	MH	MI
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT	MJ	MK 36 140	ML
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU	MM	MN 14 154	MO
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	IV	MP	MQ	MR
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW	MS	MT 119 399	MU
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *	IX	MV	MW	MX
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours	MY	MZ	NA	NB
CORPORELLES	Avances et acomptes	NC	ND	NE	NF
CORPORELLES	**TOTAL III**	IY	NG	NH **169 694**	NI
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ	ØU	M7	ØW
FINANCIERES	Autres participations	IØ	ØX	ØY 106 777	ØZ
FINANCIERES	Autres titres immobilisés	I1	2B	2C	2D
FINANCIERES	Prêts et autres immobilisations financières	I2	2E	2F 11 500	2G
FINANCIERES	**TOTAL IV**	I3	NJ	NK **118 277**	2H
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	I4	ØK	ØL **343 342**	ØM

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

5 bis

TABLEAU DES ECARTS DE REEVALUATION SUR LES IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

DGFiP N° 2054 bis 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Exercice N clos le : 31|03|2021

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : **SA DIANEIGE** Néant ☐*

CADRE A

	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
			Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B

DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE .....

2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE ..... -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE ..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan: de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

DGFiP N° 2055 2021

(6)

AMORTISSEMENTS

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **SA DIANEIGE** — Néant ☐*

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement — TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles — TOTAL II		PE	37 921	PF		PG		PH	37 921
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	36 140	QA		QB		QC	36 140
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	12 686	QE	357	QF		QG	13 043
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	103 015	QM	4 455	QN		QO	107 470
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	151 841	QV	4 812	QW		QX	156 653
TOTAL GENERAL (I + II + III)		ØN	189 762	ØP	4 812	ØQ		ØR	194 574

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements — TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles — TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY			Total général non ventilé (NW - NY)	NZ							

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

DGFiP N° 2056 2021

(7) PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise : **SA DIANEIGE** — Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	24 000	4B		4C		4D	24 000	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z	**24 000**	TV		TW		TX	**24 000**	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D		
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H		
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5		
	sur immobilisations - titres de participation	9U	42 986	9V		9W		9X	42 986	
	sur immobilisations - autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9		
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T	44 617	6U	23 667	6V	20 951	6W	47 333	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B	**87 603**	TY	**23 667**	TZ	**20 951**	UA	**90 319**	
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	**111 603**	UB	**23 667**	UC	**20 951**	UD	**114 319**	
	Dont dotations et reprises - d'exploitation			UE	23 667	UF	20 951			
	Dont dotations et reprises - financières			UG		UH				
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles			UJ		UK				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(8) **ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE***

DGFiP N° 2057 2021

Désignation de l'entreprise : **SA DIANEIGE** — Néant ☐ *

CADRE A — ETAT DES CREANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations	UL	5 141	UM	5 141	UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	11 500	UV	11 500	UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	56 800		56 800		
	Autres créances clients	UX	556 208		556 208		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY	14 212		14 212		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	4 822		4 822		
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM					
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	29 164		29 164		
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	4 999		4 999		
	Charges constatées d'avance	VS	14 103		14 103		
	TOTAUX	VT	**696 948**	VU	**696 948**	VV	

RENVOIS

(1)	Montant des — Prêts accordés en cours d'exercice	VD	
	Montant des — Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE	
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF	

CADRE B — ETAT DES DETTES

			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	230	230		
	à plus d' 1 an à l'origine	VH	176 974	5 648	171 326	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	140 425	140 425		
Personnel et comptes rattachés		8C	94 344	94 344		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	41 255	41 255		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	96 244	96 244		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	4 229	4 229		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	26	26		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	15 527	15 527		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L	4 437	4 437		
TOTAUX		VY	**573 691**	VZ **402 365**	**171 326**	

RENVOIS

(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	169 000	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL 26
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	7 666	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.	

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

9 DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058-A 2021

Désignation de l'entreprise : **SA DIANEIGE** — Néant ☐ * — Exercice N, clos le : **31032021**

I. RÉINTEGRATIONS

	BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WA	14 051
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)						WB	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE		XE	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG			
	Fraction des loyers à reintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de reintégration (art. 239 sexies D)	RB	)		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX		XW	
	Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *	XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						I7	
	Quote-part — Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes a long terme — imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)						I8	
	Moins-values nettes a long terme — imposées au taux de 0 %						ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs * — Plus-values nettes à court terme						WN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs * — Plus-values soumises au régime des fusions						WO	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)						XR	
	Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT* — Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW		WQ	
	Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT* — Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art.209C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8			
	Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3	
						TOTAL I	WR	14 051

II . DÉDUCTIONS

	PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WS	
	Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *						WT	
	Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B , cadre III)						WU	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme — imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						WV	
	Plus-values nettes à long terme — imposées au taux de 0 %						WH	
	Plus-values nettes à long terme — imposées au taux de 19 %						WP	
	Plus-values nettes à long terme — imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW	
	Plus-values nettes à long terme — imputées sur les déficits antérieurs						XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						I6	
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *						WZ	
	Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation	2A				)	XA	
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)						ZX	
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer * .						ZY	
	Majoration d'amortissement *						XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations * — Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9		Société investissement immobilier cotées (art. 208C)	K3		XF	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations * — Zone franche urbaine-TE (art. 44 octies et octies A)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F			
	Abattement sur le bénéfice et exonérations * — Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC			
	Abattement sur le bénéfice et exonérations * — Entreprises nouvelles 44 sexies	L2		Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5			
	Abattement sur le bénéfice et exonérations * — Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA						
	Abattement sur le bénéfice et exonérations * — Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XC						
	Abattement sur le bénéfice et exonérations * — Zone de développement prioritaire (art.44 septdecies)	PB						
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)						XS	
	Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé — Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9		Dont déduction excep-tionnelle simulateur de conduite	YH		XG	46 678
	Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé — Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI				)		
	Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé — Dt déd. exc (art 39 decies A)	YA		Dt déd. exc (art 39 decies B)	YB			
	Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé — Dt déd. exc (art 39 decies C)	YC		Dt déd. exc. (art 39 decies D)	YD			
	Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé — Dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	YI		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	YL			
	Déductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y2	
						TOTAL II	XH	46 678

III . RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : bénéfice (I moins II)	XI		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : déficit (II moins I)			XJ 32 627
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*	ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*			XL
RÉSULTAT FISCAL **BÉNÉFICE** (ligne XN) ou **DÉFICIT** reportable en avant (ligne XO)	XN	0	XO 32 627

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 237 097** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **691 789** euros et un total **charges** de **677 738** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **14 051** euros.

L'exercice considéré débute le **01/04/2020** et finit le **31/03/2021.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

	Etat exprimé en **euros**	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/03/2021
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	55 371					55 371
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**55 371**					**55 371**
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	36 140					36 140
	Instal., agencement, aménagement divers	14 154					14 154
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	116 376		3 023			119 399
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**166 671**		**3 023**			**169 694**
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	106 777					106 777
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	11 500					11 500
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**118 277**					**118 277**
	TOTAL	**340 319**		**3 023**			**343 342**

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/03/2021
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	37 921			37 921
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**37 921**			**37 921**
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	36 140			36 140
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	12 686	357		13 043
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	103 015	4 455		107 470
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**151 841**	**4 812**		**156 653**
	TOTAL	**189 762**	**4 812**		**194 574**

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Créances et Dettes

Etat exprimé en **euros**

		31/03/2021	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	5 141	5 141	
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	11 500	11 500	
	Clients douteux ou litigieux	56 800	56 800	
	Autres créances clients	556 208	556 208	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	14 212	14 212	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 822	4 822	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	29 164	29 164	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	4 999	4 999	
	Charges constatées d'avances	14 103	14 103	
	TOTAL DES CREANCES	**696 948**	**696 948**	

(1)	Prêts accordés en cours d'exercice	
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice	
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	

		31/03/2021	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	230	230		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	176 974	5 648	171 326	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	140 425	140 425		
	Personnel et comptes rattachés	94 344	94 344		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	41 255	41 255		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	96 244	96 244		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	4 229	4 229		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	26	26		
	Autres dettes	15 527	15 527		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	4 437	4 437		
	TOTAL DES DETTES	**573 691**	**402 365**	**171 326**	

(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	169 000
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice	7 666
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	26

Charges à payer

Etat exprimé en **euros**

		31/03/2021
Total des Charges à payer		**225 128**
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		**231**
INTERETS COURUS/EMPRUNT	*1*	
BANQUES INTERETS COURUS	*230*	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**79 308**
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	*49 304*	
FNP KALIBLUE	*10 887*	
FNP DIATHEMIS	*2 340*	
FNP DIANEIGE FI	*2 520*	
FNP TELOA	*14 257*	
Dettes fiscales et sociales		**133 407**
CONGES A PAYER N / N-1	*49 813*	
PROV RTT + RECUP. + REGUL SAL.	*14 622*	
AUTRES CHARG.PERS.A PAYER	*1 162*	
PRIME EXC. PDG	*7 555*	
PERSONNEL PRIMES EFFECTIFS	*16 112*	
PROV.PRIME GESTION OM	*5 080*	
ORG.SOC. CH./CONGES PAYES	*18 421*	
CHARGES/SALAIRES - RTT- PR.COMM.	*5 917*	
CHARG.SOC.S/PRIME L.G.	*3 022*	
PROV.CH.S/PRIME	*8 405*	
FORMATION PROFESSIONNELLE	*526*	
T.APPRENTISSAGE	*643*	
C.E.T.	*889*	
T.ADESSAT	*12*	
T.FONCIERE	*1 229*	
Autres dettes		**12 182**
CH.A PAYER REGUL.ASSURANCE	*12 182*	

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en **euros**	Période	Montants	31/03/2021
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			**14 103**
CCA Maintenance / assurance / Divers expl.		14 103	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			**14 103**

Filiales et participations

Etat exprimé en **euros**	31/03/2021	Capitaux propres	Quote-part détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés				
1. Filiales (Plus de 50 %)				
SARL KALIBLUE		290 285	99,00	(15 986)
2. Participations (10 à 50 %)				
SARL DIATHEMIS		56 251	50,00	10 098
SCOP TELOA		6 958	49,40	830
B. Renseignements globaux				
1. Filiales non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				
2. Participations non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				

DIANEIGE

Société Anonyme au capital de 100 000 Euros
Siège social : 16 i Chemin de Malacher – 38240 MEYLAN
353 946 924 RCS GRENOBLE

* * * *

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 27 SEPTEMBRE 2021

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS

* * * *

EXTRAIT

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale,

Sur proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 mars 2021, soit un **bénéfice** de **14 051** Euros, dans son intégralité au compte « Report à Nouveau », celui-ci présentant désormais un solde créditeur de 17 769 €.

L'Assemblée Générale reconnaît en outre que conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, le rapport de gestion du Conseil d'Administration mentionne qu'aucune distribution de dividende n'est intervenue au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution mise aux voix
est adoptée à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme,
Le Président du Conseil d'Administration
Monsieur Louis GUILY